



ÉDITO

Sommaire

- Édito..... p.1
- Les nouveaux paysages des grandes villes p.2
- Ecole élémentaire et médiathèque de Sourcieux-les-Mines p.4
- L'école : un nécessaire projet concerté..... p.4
- Comment je vis, tu vis, nous vivons la ville ?..... p.5
- Au collège du Bois d'Oingt : la question du développement durable p.5
- Bienvenue chers voisins p.6
- Maisons d'aujourd'hui..... p.7
- Le confort moderne dans l'habitat p.8

Paysage et autres soucis d'aménagement

Incontestablement le paysage des grandes agglomérations est « en mouvement » pour reprendre une expression chère au paysagiste Gilles Clément. Les grandes villes ont mis un objectif d'environnement dans leurs priorités de développement et les effets prennent forme soit entre les franges de l'urbanisation et le maillage agricole comme dans la métropole lilloise, (Parc de la Deûle), soit dans la ville. Mais le modèle avancé de la ville dense durable, par les économies d'échelles, de consommation d'espace, mais aussi de réduction de rejets polluants qu'elle entraîne, s'affronte au désir de la ville à la campagne qui l'emporte chez les habitants. La ville ne peut plus se concevoir sans cette nature agricole et naturelle qui en cerne encore les contours, ce qui justifie de grandes options de préservation et de valorisation engagées dans de nombreuses communes. Il est important de souligner et d'encourager ces réalisations. Valoriser l'urbanité, c'est aussi offrir un ensemble d'équipements publics qui permettent de conjuguer plusieurs fonctions à offrir aux habitants.

Ainsi le cas du concours d'architecture de l'école élémentaire et d'une médiathèque à Sourcieux-les-Mines, sur des terrains situés à l'ouest du centre-bourg, en limite nord d'une ZAC, tient-il compte d'une conception urbaine et paysagère de qualité. Les programmes d'équipement scolaires sont en effet aujourd'hui l'occasion de réfléchir aux questions de développement durable tant dans la construction du bâtiment que dans les réflexions pédagogiques d'éducation sur ce thème. La formation initiale des professeurs intègre cette sensibilité qu'ils auront à transmettre. Les parcours de formation au regard positif qu'on peut faire poser sur la ville, conduiront peut-être les jeunes à aimer davantage leur ville. Dans certains collèges comme dans celui du Bois d'Oingt enseignants, élèves, architectes, n'ont pas hésité à retrousser les manches pour se confronter à la réalité de construire un projet « durable » dans un site. Enfin, rappelons que si les architectes veulent donner l'exemple, il faut qu'ils sortent

de leurs cartons les maisons qu'ils construisent aujourd'hui. C'est ce qu'il ont accepté de faire pour un certain nombre d'entre eux en participant à la prochaine exposition du printemps « Maisons d'aujourd'hui » où petits et grands projets, coûteux et modestes, montreront au public qu'il n'est pas toujours aisé de s'en sortir tout seul et que des professionnels compétents peuvent rationaliser les choix et engager avec eux des démarches personnalisées satisfaisantes. C'est leur métier et leur goût qu'ils donnent à partager pour imaginer des logements plus agréables à vivre, pourquoi pas écologiques, car eux-mêmes sont engagés inexorablement à construire la ville durable.

Catherine Grandin-Maurin
directrice.





Iles de la Pape - Rhône
© Fabrice Bunuel



Le Parc de la Deûle - Lille Métropole
© Laurent Mignaux / MEDD

Le prix du paysage décerné chaque année par le Ministère de l'écologie et du développement durable récompense des opérations exemplaires ; il valorise une collaboration efficace et ambitieuse sur le plan de l'environnement entre un maître d'ouvrage et ses maîtres d'œuvre, il assure leur promotion en France comme à l'étranger. Parmi les 6 candidatures sélectionnées, notons deux projets dans le Rhône, la place du 8 Mai 1945, (maître d'ouvrage Le Grand Lyon, paysagistes Annie Tardivon-In Situ) et le parc naturel urbain de la Feysine, (maître d'ouvrage la Ville de Villeurbanne, paysagistes Guéric Péré-Ilex). Mais le jury, cet automne, a finalement retenu comme lauréat



Le parc de la Feysine - Villeurbanne © CAUE du Rhône

Les nouveaux paysages des grandes villes

Plus la ville, et de surcroît l'agglomération, se densifie plus elle a besoin d'espaces de respiration ; un choix politique qui ne va pas de soi et demande des arbitrages entre des intérêts parfois contradictoires. Néanmoins la métropole durable commence à s'imposer.

Le Parc de la Deûle, (maîtres d'ouvrage Lille-métropole, communauté urbaine de Lille et l'Espace Naturel Lille-Métropole) avec pour maître d'œuvre une équipe franco-belge : Jacques Simon Grand prix du paysage 1990, Jean-Noël Capart, paysagiste urbaniste fondateur de l'agence « JNC International » à Bruxelles et d'une succursale à Lyon, Yves Hubert, paysagiste à JNC. Entre nature domestiquée et nature retrouvée le Parc de la Deûle, d'une superficie de 300 ha, fait partie d'un vaste territoire aux multiples enjeux : protection et restauration des milieux naturels, restauration des espaces agricoles ; tout ceci mené avec une large consultation des acteurs locaux. Un exemple qui montre l'importance pour les grandes agglomérations d'engager sur le long terme une vision prospective du paysage et de l'évolution de la nature urbaine. Ainsi, le printemps inaugurerait-il à Lyon une première tranche de ce nouveau paysage des Berges du Rhône sur 5 kilomètres entre le parc de la Tête d'Or et le parc de Gerland recomposant entre ville et fleuve un espace de loisirs et de promenade qui s'inscrit dans un itinéraire et un réseau d'aménagements, à la fois de reconquête du milieu naturel au bord du fleuve, d'espaces publics, de circulation et de déplacements doux, depuis La Confluence jusqu'au parc de Miribel-Jonage.

Le paysage reste donc un enjeu de premier ordre bien qu'il soit depuis quelque temps détrôné par l'étendard du développement durable. Mais ceci peut lui donner un sens plus mesuré d'une esthétique souvent très subjective, portée par des critères essentiellement de protection et lui apporter une dimension plus environnementale. Les CAUE n'ont pas manqué d'ailleurs de le rappeler lors des « Etats généraux du paysage » qui se sont tenus dans l'enceinte du Conseil Economique et Social à Paris le 8 février dernier. Près de 500 personnes étaient rassemblées pour donner une suite au « Manifeste pour les paysages » signé depuis novembre 2005 par plus de 300 structures et organisations impliquées dans la prise en compte du paysage. Pour beaucoup de CAUE les grands projets, ceux des villes que nous avons citées, ne doivent pas faire oublier les efforts des collectivités plus petites. Celles par exemple qui se sont engagées sur les projets Natura 2000 dont les stratégies qu'ils développent sur la biodiversité concourent à la préservation de plus de 1000 sites en France qui concernent 14 millions d'habitants et de fait participent des bonnes pratiques qui ont des conséquences positives sur le paysage, même si celui-ci n'est pas la première cible visée.



Berge du Rhône - Lyon © CAUE du Rhône





Parc de Miribel Jonage © François Guy

Cependant les CAUE, dans la contribution qu'ils ont apportée à cette rencontre, notent les freins et les obstacles à une bonne gestion des paysages. La multiplicité des acteurs sur le terrain rendent parfois la tâche impossible, et la parcelle demeure encore trop souvent l'échelle de décision finale, alors qu'une approche générale est indispensable à une prise en compte raisonnée des paysages. Que ce soient les extensions de bourgs, les lotissements, les entrées de bourg ou de ville, la plupart des CAUE insistent sur les difficultés à harmoniser ces développements avec les valeurs parfois contradictoires et non partagées accordées aux paysages quotidiens et non remarquables. Ainsi, ils s'accordent à souhaiter que se développent les chartes architecturales et paysagères comme outils de référence et non pas seulement, comme trop souvent constaté, une étude de plus « alibi ».

Dans le Rhône, le Pays Beaujolais, à l'occasion de l'élaboration de son SCOT a engagé cette démarche à la fois sur le paysage et l'environnement. Associés comme conseil à ces études, nous savons que les attentes des acteurs sont importantes face à cette question qui est intimement imbriquée à l'avenir économique du pays. Si le Beaujolais est une enseigne, il est aussi un paysage fait de multiples paysages, une imbrication subtile de relief, de plaines et de vallées qui se défend de devenir un « grand parc » de l'agglomération... et qui oscille comme d'autres « Pays » entre le désir compréhensible de sauvegarder une certaine autonomie et en même temps participer plus largement à un essor lié à des réseaux multiples régionaux, internationaux.

Mais le développement durable peut-il encore permettre d'énoncer des besoins d'identité alors qu'il devrait naturellement nous pousser à une approche plus systémique, considérant les interactions entre les éléments comme facteurs de dynamique et non comme menace. En cela l'évolution de l'emploi et de l'habitat sont déterminants.

Le manque crucial de logements qu'il faudra bien répartir intelligemment au regard des dessertes de transports, des équipements, n'est pas une fatalité sans solution. Il ne semble pas que l'urbanisation qui en découle puisse s'envisager à l'échelle d'un territoire restreint, ne peser que sur les mêmes communes qui gèrent déjà des programmes conséquents mais sans doute s'élaborer dans l'aire de la métropole lyonnaise.

Il n'y a pas de raison que le paysage en fasse les frais et l'impulsion donnée par les grandes villes sur les projets des Prix du paysage évoqués devraient permettre de « tricoter » ce tissu urbain d'une maille verte et d'une maille bâtie harmonieuse sur une grande étendue.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.

..... « Je suis en haut d'une sorte de cirque dont la beauté me frappe et je ne sais où je me trouve. Le vert des pelouses, le jaune étincelant des forsythias... Et puis des platanes, des cyprès, des colonnes, des gradins... Je comprends enfin que je suis au faite des théâtres romains. Je n'avais jamais eu sur eux cette vue plongeante et mon trouble a mis de longues secondes à se dissiper. »

Charles Juliet,
Découverte du Parc des Hauteurs, in Lyon ville écrite, Des lieux et des écrivains,
Ed. Stock, Paris, 1997



Parc du Chemin des Prés - Ste-Foy-les-Lyon © CAUE du Rhône



Parc de Gerland - Lyon © Daniel Vallat



Parc de Gerland - Lyon © Daniel Vallat



Ecole élémentaire de Saint-Etienne-des-Oullières
Architecte : cabinet Dugeai.
© CAUE du Rhône

École élémentaire et médiathèque de Sourcieux-les-Mines

EN BREF :

- Programme : école élémentaire de 7 classes et d'une médiathèque.
- Montant des travaux : 1,3 M€
- Shon : 1 237 m²

HISTORIQUE :

- 1999 - Etudes de faisabilité du CAUE : réhabiliter l'ancienne école ou construire un bâtiment neuf ?
- 2000/2001 - Programmation DDE+CAUE : organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre.
- Printemps 2001 - Mise en place de l'actuelle équipe municipale.
- 3 octobre 2001 - Concours d'architecture. Le jury propose comme lauréat l'Atelier sur les Quais, Pierre Gardoni, Didier Dalmas architectes dplg.
- 8 octobre 2001 - Délibération du conseil municipal qui confirme le choix du lauréat après un large débat sur la modernité du bâtiment.
- 16 novembre 2002 - Le conseil municipal tient une réunion publique d'information et de dialogue au gymnase sur la construction de l'école, dans le cadre de la concertation avec la population.
- Février 2003 - Démarrage des travaux.
- Printemps 2004 - Réception des travaux.
- Mai-juin 2004 - Mise en service de l'école.
- Septembre 2004 - Rentrée scolaire.
- Samedi 20 novembre 2004 - Inauguration en présence de nombreuses personnalités, élèves, enseignants, parents...

L école élémentaire de Sourcieux-les-Mines est un bâtiment d'écriture architecturale contemporaine. Organisé sur deux niveaux, le bâtiment comprend 7 classes de 60 m² environ ouvertes sur le paysage, avec des salles spécialisées (soutien, audiovisuel, informatique, arts plastiques). Une médiathèque municipale de 140 m² avec une entrée indépendante est intégrée à l'établissement. Elle constitue un lieu de rencontre, d'échanges et de culture. Ouverte à la rentrée scolaire de septembre 2004, cette école est le fruit d'environ six années de réflexion, d'études diverses et de construction.

L'ancienne école élémentaire, située dans le cœur du village, près de l'église, dans un contexte urbain dense et confiné, n'était plus adaptée aux besoins nés de la croissance urbaine et du projet pédagogique. Comme l'avait montré une étude de faisabilité réalisée en 1999 par le CAUE, la configuration des lieux, les faibles dimensions du terrain

d'assiette, l'obligation de transférer l'école dans des bungalows pendant le déroulement du chantier et le coût global de l'opération, ne permettaient pas d'envisager l'extension de l'ancienne école. La construction d'un équipement neuf, qui d'une part permettait au personnel enseignant d'exercer sa mission éducative dans un cadre agréable et fonctionnel, et d'autre part donnait la possibilité aux petits Sourcieurois de préparer dans de meilleures conditions leur entrée dans la société de demain, constituait une priorité essentielle pour la municipalité. Celle-ci décida d'implanter la nouvelle école ainsi que la voirie et les aires de stationnement nécessaires à l'opération sur des terrains situés en zone Na du plan d'occupation des sols, à l'ouest du centre-bourg, en limite nord de ZAC de la Source et de son parc. Le CAUE assista la commune dans la composition urbaine et paysagère de cette nouvelle zone « éducation, culture, loisirs » qui intégrait non seulement l'école élémentaire mais également un centre d'animation destiné à des activités culturelles et sportives. Cet équipement s'avérait nécessaire pour satisfaire les besoins existants et futurs liés aux pratiques des scolaires, des clubs sportifs et d'une manière générale à l'essor de toutes les associations qui sont les éléments essentiels de la vie sociale. En 2001, la commune lance un concours d'architecture pour la construction de l'école avec l'aide du Service des constructions publiques de la DDE et du CAUE qui réaliseront conjointement le programme du nouvel équipement. Le 3 octobre 2001 le jury du concours, auquel participe notamment le SDAP, examine les projets des 3 concurrents retenus et propose comme lauréat l'Atelier sur les Quais (Pierre Gardoni et Didier Dalmas architectes). Le 8 octobre 2001 le conseil municipal confirme le choix du lauréat après un large débat sur la modernité du bâtiment. A ce jour, l'école élémentaire donne satisfaction à l'ensemble des utilisateurs. Quant au centre d'animation, après appel de candidatures d'architectes et la phase de négociation engagée auprès de quatre d'entre-eux, le conseil municipal a retenu lors de sa séance du 18 décembre 2006, le cabinet Seriziat pour réaliser l'opération.

Thierry Saunier,
architecte-conseiller.

L'école : un nécessaire projet concerté

Le CAUE du Rhône conduit actuellement 8 missions d'accompagnement architectural des communes pour leurs projets d'écoles (construction neuve, reconstruction ou extension). Nous avons rencontré récemment Jean-Paul Pétiarakis, Inspecteur de l'Education nationale adjoint, qui répond à plusieurs de nos questions. Existe-t-il un programme type pour la construction des écoles ? Quel partenariat mettre en place ? Quelle organisation fonctionnelle de l'école ? Quelle spécificité ou polyvalence des espaces ? Existe-t-il un référentiel HQE pour les écoles ?

Le document « Construire des écoles » du Ministère de l'Education nationale (édition 1989) est toujours d'actualité. Il faut en effet très tôt impliquer les partenaires sous la responsabilité du maire et de son conseil et associer les enseignants, les personnels communaux, les familles, les intervenants extérieurs, l'Inspecteur de l'Education en charge du secteur. Cette association forte permet l'expression des besoins en termes de fonctions puis de synergies des fonctions. L'analyse des fonctionnalités est la même qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'une reconstruction ou d'une extension. L'école est un bâtiment porteur de symboles. Il doit au minimum comporter :

- l'accueil des élèves, des parents, des enseignants, des ATSEM et partenaires de l'école,
- les locaux d'éducation et d'enseignement des élèves,
- les locaux pour la satisfaction des besoins de bien-être, d'hygiène et de sécurité, la restauration, les autres utilités.

La salle de classe et la BCD sont des espaces polyvalents avec accès à internet (bureau du maître). Aujourd'hui la salle informatique n'a plus son utilité : un système de chariot avec 25-30 ordinateurs portables peut la remplacer. L'informatique et internet seront bientôt dans toutes les classes. Une école peut avoir des ateliers, seul ou attachant à 2 classes, avec des fonctionnalités différentes (arts plastiques, sciences physiques/technologie, sciences de la vie et de la terre). Pour l'enseignement des langues, l'utilisation de moyens audio-vidéos est indispensable. En effet des démarches Haute Qualité Environnementale se mettent en place comme ce fut le cas à l'école de la Tour de Salvagny ou à celle de Mornant et l'école peut servir de support à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Propos recueillis par **Christian Le Dain,**
directeur d'études.



Ecole élémentaire de Sourcieux-les-Mines, architecte : l'Atelier sur les quais © CAUE du Rhône

Comment je vis, tu vis, nous vivons la ville ?

Dans le cadre de ses journées culture, le centre de l'IUFM de Lyon-Villeurbanne a proposé à tous ses étudiants, futurs professeurs des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels, deux journées d'étude sur les problématiques de la ville.

Comment l'usager « vit-il sa ville ? »
Quels en sont les fonctionnements ?
Quels sont les enjeux sociologiques, écologiques et économiques à considérer pour produire la cité qui devra préserver l'homme du stress et sauvegarder une qualité environnementale essentielle à sa survie ?
Quels seront les développements de la ville, sachant que la mutation accélérée des moyens de communication induit une prospective sérieuse et soutenue ?
L'enseignant, passeur éducatif, doit pouvoir assurer une lecture de la ville et une traduction accessible à ses élèves.
Pour une bonne compréhension de la ville, il faut décrypter ses espaces, ses interstices, la pratiquer concrètement en arpenteur attentif et rechercher une espèce d'appropriation sensitive.
La direction de l'IUFM de Villeurbanne, en chargeant le CAUE du Rhône de l'organisation et de l'animation de ces journées d'étude, a fait appel à ceux qui produisent les villes : architectes, urbanistes, paysagistes, historiens, économistes, etc.
Le parcours urbain donne une dimension didactique et permet une lecture, pratique, *in situ* de la réalité complexe des villes.

Les trois parcours proposés aux interrogations des étudiants-professeurs les ont conduits sur les quais de Saône, dans les rues de Vaise et au cœur des métamorphoses du quartier de Gerland. Les itinéraires croisent l'histoire et la contemporanéité des lieux, étroitement mêlées dans cette ville aux strates en perpétuel développement illustrant le mythe de Sisyphe et l'implacable condition humaine. Ces jeunes ont découvert à Vaise, derrière les boucliers de palissades dégingluées, zébrées, des hiéroglyphes de notre temps, des terrains orphelins, vidés, qui ne reçoivent plus les bruits du monde et n'évoquent que la beauté humide de décors de films d'après-guerre dans lesquels les empreintes d'un bâti volatilisé laissent nostalgique.
A Gerland, on touche à l'usine à rêves : le parc du dynamisme lyonnais est le fruit d'un concept marketing ultra-professionnel



Parcours à Gerland © CAUE du Rhône.

issu des neurones d'apôtres d'une urbanité high-tech où les inquiétudes sociologiques sont dissipées par l'attraction architecturale qui nous rend conscients d'avoir sous les pieds un site important. Ces paysages urbains neufs et brillants au soleil ne sont ni artificiels, ni abstraits, ils sont simplement rythmés par de beaux objets. Lorsque ce quartier revêt le costume des superlatifs, c'est pour décocher une flèche en forme de musée, celui des Confluences !
Comment ne pas penser à Tony Garnier, voisin très présent avec la Halle éponyme ?
Enfin, sur les quais de Saône, c'est la culture qui prévaut, logée dans des bâtiments qui ont changé de vocation et qui présentent, immuables, leurs façades classiques au miroir scintillant du fleuve.

Ces futurs professeurs ont découvert une ville plurielle, sans frontières définies, avec seulement en frontispice, l'interrogation de Jacques Tati dans Playtime :
- « Où nous mènera l'urbanisme et la société de loisirs ? », lui, qui fit construire en un an dans le Bois de Vincennes une ville spéciale composée de 50 000 m³ de béton et de 1200 m² de verre, Tatville, la cité à la propreté clinique, esquisse de La Défense.
Lire la ville, c'est aussi s'interroger sur ses exigences, ses appétits énergétiques. Comment alimenter la machine sans entamer gravement les ressources et la valeur spécifique de la nature ?
Comment garantir les droits des générations futures et l'intégralité du précieux héritage ?

Ces jeunes enseignants devront engager avec leurs élèves un travail prospectif afin de relever ce déficit majeur du XXI^e siècle.

Ces journées culture, organisées par l'IUFM de Lyon-Villeurbanne, répondaient à l'opération « Vivre les villes » produite par les ministères de la Culture, de l'Équipement et du Logement qui se sont déroulées du 16 au 18 mars 2007.

Jean-Paul Brochot,
chargé de mission éducation.

Au collège du Bois d'Oingt : la question du développement durable

L'atelier d'architecture du Collège du Bois d'Oingt s'est penché sur la question du développement durable à travers un projet d'aménagement sportif au sein du village du Bois d'Oingt.

L'atelier est constitué d'un groupe d'élèves très motivés qui travaillent sous la responsabilité de Monsieur Haya Boubred, professeur d'arts plastiques. Un partenariat a par ailleurs été mis en place avec un architecte Hélène Duhoo recommandé par le CAUE du Rhône. Le Maire du Bois d'Oingt, que nous avons préalablement sollicité, nous a proposé de travailler sur site réel, d'une surface d'environ 2 000 m² et situé entre une école primaire et maternelle.

Nous étions alors heureux de travailler sur ce projet pour mettre en pratique notre question de développement durable dans le domaine de l'architecture. L'atelier a soumis au vote d'un jury hétérogène et présidé par l'adjoint au maire, trois projets d'une conception de l'espace complètement différent. Le jury a donc eu la lourde tâche de choisir, parmi ces projets, le lauréat en vue de la future réalisation de l'aménagement sportif du site. Après de longs débats tant les projets étaient de qualité, c'est finalement le projet n° 3 qui a été retenu en raison notamment de l'économie et de la fonctionnalité des espaces proposés. L'adjoint au maire du Bois d'Oingt nous a confirmé que le projet ainsi retenu sera réalisé et financé par la municipalité du Bois d'Oingt.



A la suite de cette bonne nouvelle, l'atelier proposera un projet finalisé devant le maire du Bois d'Oingt courant mars 2007. Pour permettre une bonne communication de notre engagement pour le développement durable, nous proposerons une exposition qui réunira l'ensemble de nos travaux en juin.

Enfin, pour l'année scolaire 2007/08, l'atelier continuera son travail dans l'esprit de concrétiser son projet retenu. Cette nouvelle étape nous permettra de nous rapprocher plus concrètement de la réalisation d'un projet à l'échelle du village.

Haya Boubred,
professeur d'arts plastiques,
Collège du Bois d'Oingt.

Bienvenue chers voisins

Du nouveau sur le site du quai Saint-Vincent : l'École Nationale des Beaux-Arts s'installe et crée un nouveau Pôle d'arts visuels aux Subsistances. Le 19 avril 2007 à partir de 18 h, l'école fêtera son ouverture avec une série d'événements en prélude à « Ça Monstre », week-end de création des Subs : fête et concerts sont organisés par l'association des étudiants de l'ENBA les 19, 20 et 21 avril.

Cette nouvelle implantation vient compléter le paysage culturel et d'enseignement de Lyon, constitué du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, du CAUE du Rhône, de l'École Nationale du Trésor, des Subsistances. Autant de réaffectations de bâtiments et de restaurations qui marquent ces berges de la Saône. Ancien couvent de l'ordre de la Visitation au 17^e siècle, constitué d'une église, d'un cloître, d'un oratoire et de diverses dépendances, le site est agrandi jusqu'au milieu du 18^e siècle. Confisqué et déclaré propriété nationale en 1789, le site sera mis à disposition de l'armée pour l'habillement, le campement, puis rapidement pour le stockage des vivres afin d'alimenter les forts alentour. En 1840 est construit le bâtiment carré entourant la cour

intérieure, lieu d'ancrage de la nouvelle école. L'armée utilise les lieux jusqu'en 1995, date à laquelle le site est restitué à la Ville de Lyon. Début 1998, un lieu de création artistique est créé sur le site constitué d'un ensemble de bâtiments de 22 000 m².

À l'automne 2003 le laboratoire de création artistique est précisé en Pôle pluridisciplinaire de confrontation et d'expérimentation consacré aux nouveaux langages du spectacle vivant : danse, théâtre, cirque, musique...

Implantée principalement dans le bâtiment carré, l'École bénéficie de quelques 9 500 m² de locaux réaménagés afin de satisfaire les besoins et spécificités de ses enseignements et de ses activités de recherche.

Ateliers de production, amphithéâtre, bibliothèque, espaces d'expositions... permettront d'accompagner les projets des étudiants.

En ce qui concerne l'enseignement le projet d'intégration de l'École municipale d'Arts Appliqués de la Ville de Lyon au sein de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon permet de proposer en complément des options « longues » - art et design -, trois options courtes en design graphique, textile et de produits. Par ailleurs, ces évolutions se conjuguent avec la mise en place de la réforme européenne des enseignements supérieurs. L'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon forme des artistes et des créateurs. Elle a pour objectif la formation



Inauguration de l'ENBA © CAUE du Rhône

de personnalités créatives pouvant mener des parcours différents au sein du large spectre de leur discipline et vise à réaliser les conditions d'une professionnalisation de haut niveau. Les diplômes délivrés sont des diplômes nationaux. Après une année propédeutique d'initiation aux connaissances fondamentales, l'étudiant a le choix entre deux options longues, art et design et trois options courtes en design graphique, design textile et design de produits.

Trois diplômes nationaux délivrés par le ministère de la Culture sanctionnent le cursus :

- le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) à l'issue de la 3^e année des options longues,
- le DNAT (Diplôme National d'Arts et Techniques) à l'issue de la 3^e année des options courtes,
- le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) à l'issue de la 5^e année d'étude.¹

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.

¹ D'après site internet de l'École des Beaux-Arts : www.enba-lyon.fr



Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon aux Subsistances © CAUE du Rhône

1 Maisons d'aujourd'hui

Le succès des salons professionnels (Maison & Objet, Salon du meuble, salon de l'immobilier, Maison Passion ...) attestent de l'intérêt durable et croissant des Français pour la maison. Face à cet engouement et à des questions ininterrompues qui appellent des réponses, les médias rebondissent avec une recrudescence de magazines (C Découverte la maison pratique, Home magazine, le magazine de la maison d'aujourd'hui Système D, le magazine du bricolage, de la maison et du jardin ...), des émissions de télé (Du côté de chez vous sur TF1, Question maisons sur France 5, Côté maison sur France 3, D & Co sur M6 ..).

Dans ce paysage, le CAUE et l'Ordre des Architectes occupent une première place malheureusement trop peu ou mal connue d'une partie du public qui ne devrait pourtant pas ignorer la possibilité de consulter un architecte auprès du CAUE de son département ni la possibilité de se tourner vers l'Ordre des architectes auprès de qui se procurer les informations si utiles sur la profession. Résolus à aller au devant de ces personnes, le CAUE du Rhône et le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Rhône-Alpes créent et dévoilent au public l'exposition « Maisons d'aujourd'hui » ; une exposition alliant une grande variété de maisons dans une scénographie agréable et des conseils vraiment pratiques.

L'exposition « Maisons d'aujourd'hui » donnera à voir des maisons réalisées avec l'aide d'un architecte, d'un architecte, d'un concepteur (une diversité de prestataires), des maisons neuves, des maisons restaurées/réhabilitées ou encore des maisons agrandies (des programmes multiples), de grandes et de plus modestes surfaces (différentes échelles de projet) où la relation client/concepteur sera soulignée car elle engage le projet sur la voie de sa réalisation dans de bonnes conditions. Elle laisse seul le visiteur apprécier la qualité de la diversité des projets et des approches portées par divers professionnels dont chacun pourra ici mieux percevoir les particularités. Cette relation client/concepteur constitue la clef d'un projet abouti, satisfaisant pour l'un et pour l'autre. Seule cette relation de confiance, de dialogue et d'écoute réciproque peut assurer au client et au concepteur le terme et la qualité de la construction.

1 Exposition « Maisons d'aujourd'hui » du 25 mai au 30 juin 2007 au CAUE du Rhône du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 14h à 18h.

1 2 Visites commentées de l'exposition et Ateliers « Sur les traces des plans de célèbres maisons »

Les samedis 26 mai et 9 juin 2007 de 14h à 18h (à 14h, à 15h30, à 17h) - durée : 1 h (groupe limité à 20 personnes/enfants). Inscription auprès du CAUE par téléphone et sur place.

Cette exposition arrêtera aussi le particulier sur les attentes peu exprimées du concepteur qui a pourtant la délicate mission de parvenir à rassembler tous les membres d'une famille autour d'un projet unique et à faire partager à chacun ses approches et idées pour que le projet prenne vie.

Le projet d'une maison est un projet collectif engageant différentes formes relationnelles (famille/individu, client/concepteur, client/banquier, client/mairie, concepteur/artisan, client/concepteur/voisinage ...). C'est l'esquisse d'une mini-société aux facettes mobiles, le projet devenant le lieu de liens sociaux où les divergences de points de vue doivent être dépassées dans un désir partagé d'avancer ensemble vers un cadre de vie bâti et paysager de qualité et un espace à soi protecteur et ouvert vers l'extérieur. Le projet d'une maison reste avant tout un projet à visage humain.

2 Sur les traces des plans de célèbres maisons...



Maisons Tony Garnier

Au jeu de construction, les enfants de 4 à 8 ans pourront s'adonner le temps d'un atelier animé par un architecte. Maître de séance, il entrouvrira les secrets des plans de célèbres maisons d'architectes. Face à cette première énigme résolue, le jeune se lancera à l'attaque du jeu savant de l'assemblage de briques de plastique et de couleur en identifiant selon leurs tailles et couleurs leurs rôles respectifs dans le montage constructif de ces mêmes maisons en volume. Un atelier pour apprendre en jouant à passer de la représentation à plat à la représentation en volume, de la formulation double d'un projet par le dessin et la maquette. Cet atelier sera destiné aux enfants dont les parents suivent une visite commentée de l'exposition « Maisons d'aujourd'hui ».

Nathalie Michon,
chargée de communication.

Disponibles au centre de documentation

Jardins en ville Nouvelles tendances, nouvelles pratiques

Ann C. Werquin, Alain Dumangeon, Ed. Dominique Carré, 2006
La métamorphose et le renouveau du jardin en ville, son retour comme bien collectif, de partage et de culture, composante essentielle de la ville actuelle. 45 exemples présentés dont l'ambition est de restaurer une qualité de vie urbaine et d'opérer une mutation paysagère en lien avec les changements d'échelle de la ville.



Comme une danse Les Carnets du Paysage n° 13 & 14,

Ed. Actes Sud et Ecole Nationale Supérieure du Paysage, janvier 2007
L'espace s'écrit, se dessine et se décrit... Analyses et témoignages de danseurs et chorégraphes qui se sont préoccupés du paysage et du jardin dans leur travail ; contributions de paysagistes, géographes, philosophes, artistes dont la réflexion sur les processus de fabrication de l'espace se situe en référence à la danse et la chorégraphie.



L'architecte auteur Pratiques quotidiennes du droit d'auteur en architecture, paysage et urbain

Michel Huet, Ed. Le Moniteur, 2006
Analyse des grands principes juridiques qui encadrent la protection de l'architecte par le droit d'auteur : droit au nom de l'architecte auteur, droit au respect de l'œuvre architecturale ou urbaine, gestion des droits de reproduction et de représentation.



Maisons bois Construction et art de vivre

Annick Stein, Gilbert Storti, Ed. Vial, 2006

Dans une approche à la fois historique et technique, sont expliquées les différentes possibilités de construction traditionnelles et modernes. A l'heure de la recherche sur des matériaux toujours plus performants au niveau des économies d'énergie, le bois apparaît aujourd'hui comme un matériau de construction et d'isolation particulièrement intéressant.



Extensions de maisons

Ed. Artémis, 2006
En continuité formelle ou rupture totale avec le bâti existant, les projets d'extension présentés illustrent les deux extrêmes ainsi que de nombreuses prises de position intermédiaires par les architectes. Plans et explications techniques permettent de comprendre le processus de mise en œuvre.



Le confort moderne dans l'habitat

Actes du cycle de conférences 2006,
Édition CAUE du Rhône

Alors que s'est engagé un nouveau cycle de conférences sur la maison contemporaine (janvier - mai 2007), le CAUE du Rhône publie au printemps 2007 les actes du cycle de rencontres consacrées au confort moderne dans l'habitat qui s'est tenu en 2006 à la Bibliothèque de La Part-Dieu. Ce volume réunit les contributions de Christine Moissinac (Henri Sellier, le combattant du quotidien), de Catherine Clarisse (Cuisine et mouvement moderne en architecture), de Jacques Rouaud (L'équipement ménager des Trente Glorieuses) ainsi que d'Anne Debarre (Conforts contemporains : technologie ou espaces ?), précédé d'un article consacré à l'hygiène de Lyon (1800-1960) par Philippe Dufieux et d'un avant-propos de Catherine Grandin-Maurin. À l'heure de la maison passive et des énergies renouvelables, ce recueil de textes porte un regard

sur la genèse et les développements contemporains de la notion de confort moderne depuis les spéculations hygiénistes des médecins et des philanthropes du XIX^e siècle jusqu'aux évolutions contemporaines des espaces de vie.

Philippe Dufieux,
chargé de projets.



Maison au Pallet (Gironde), Sylvain Gasté et Michel Bazantay architectes. © Anne Debarre.

Le confort moderne dans l'habitat

Édition CAUE du Rhône. Mai 2007. 87 p
ISBN 2-912533-13-9. 12 €.

À NOTER

Modes de vie : usages des espaces de la maison

Dernier volet du cycle «La maison contemporaine : architecture et modes de vie» avec cette quatrième conférence qui place la maison sous le regard et l'analyse du sociologue Guy Tapie, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.



Si des constantes de valeurs et d'usages des espaces de la maison demeurent depuis 30 ans, de profondes mutations ont eu lieu en raison des évolutions de la société contemporaine (allongement de l'espérance de vie, et de la durée des études, réduction du temps de travail, volonté de se garantir un logement au regard de lendemains incertains ...), les bouleversements induits par les technologies (domotique, matériel électroménager et d'hi-fi ...) et les exigences en matière de développement durable (maîtriser la densification, sauvegarder les paysages, se tourner vers les énergies renouvelables ...).

Si la maison reste le lieu «refuge» qui rassemble la famille et accueille les amis, ses espaces intérieurs comme extérieurs se modifient par les usages qu'en font les habitants (espaces interconnectés, apparition d'une pièce dédiée au home cinéma ...).

Rendez-vous à la Bibliothèque de la Part-Dieu le jeudi 10 mai 2007 à 18 h 30 précises.

Nathalie Michon,
chargée de communication.

à consulter

<http://www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap69/>

Le Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône propose désormais en ligne la liste des immeubles protégés par commune avec accès aux plans des sites, ainsi que des fiches conseils sur les questions les plus couramment posées relatives à la maison individuelle et à la réhabilitation..

<http://www.dd-pratiques.org>

Banque de données des Agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable. Chaque collectivité recensée fait l'objet d'une fiche d'expérience décrivant l'historique de la démarche, la démarche de projet de développement durable, et le descriptif des actions et pratiques réalisées.

<http://www.architecture2007.com>

Sous le titre « La France de demain a besoin des architectes », blog ouvert par l'Ordre des Architectes pour permettre à chacun de participer au débat sur le projet «Architecture 2007» élaboré par l'Ordre autour des thèmes : le logement individuel et collectif, la ville et les quartiers sensibles, la diffusion de la culture architecturale.

<http://www.architecturearchives.net>

Portail sélectif vers les sites qui décrivent des fonds d'archives d'architecture en Europe (XIX^e et XX^e siècles). Rubrique consacrée à l'organisation des archives dans les agences.

Gbis, quai Saint-Vincent – Avril 2007 - n°40
Lettre du Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
du Rhône.

Directeur de la publication :
Paul Delorme,
vice-président du Conseil Général
du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice-en-chef :
Catherine Grandin-Maurin,
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :
Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet,
Catherine Grandin-Maurin, Xavier Guillon,
Christian Le Dain, Nathalie Michon.

Ont contribué à ce numéro :
Haya Boubred, Jean-Paul Brochot, Patrick Fiffre, Fabien Perret, Jean-Paul Pétiaraki,
Thierry Saunier.

Crédits photographiques :
Espace Naturel Lille Métropole, Agence
d'urbanisme de l'agglomération de Lyon,
CAUE.

Maquette et mise en page : Créée
Imprimerie : Imprimerie Forézienne
Imprimé sur papier recyclé
Freelife Cento White 120 g

Dépôt légal : juin 2006
N° ISSN : 1621-210X
Trimestriel - 3000 ex. - Gratuit.

Gbis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
E-mail : caue69@caue69.fr
Site : www.caue69.fr

